



KPMG SA  
1 rue de l'hôpital de siège  
59300 Valenciennes

# OGEC La Sagesse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

OGEC La Sagesse

40 rue de Mons - BP 288 - 59306 VALENCIENNES CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
1 rue de l'hôpital de siège  
59300 Valenciennes

## **OGEC La Sagesse**

40 rue de Mons - BP 288 - 59306 VALENCIENNES CEDEX

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2023

À l'assemblée générale de l'OGEC La Sagesse,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OGEC La Sagesse relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note << Référentiel comptable >> de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-01 et ANC n°2022-02 pour les associations.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valenciennes, le 5 février 2024

KPMG SA

## BILAN ACTIF

### Lycée Privé LA SAGESSE VALENCIENNES

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

ACTIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	-	-	-	-
	- <b>Autres Immobilisations Incorporelles</b>	97 844	95 745	2 099	2 985
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>97 844</b>	<b>95 745</b>	<b>2 099</b>	<b>2 985</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	- Terrains	25 018	1 251	23 767	-
	- Constructions	13 406 470	6 550 200	6 856 270	2 200 473
	- Installations techniques, matériel et outillage	1 747 958	1 640 239	107 718	144 228
	- <b>Autres Immobilisation Corporelles</b>	2 044 264	1 948 198	96 066	30 667
	- Immobilisations corporelles en cours	150 474	-	150 474	4 512 151
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	20 710	-	20 710	-
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 394 893</b>	<b>10 139 889</b>	<b>7 255 004</b>	<b>6 887 518</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
- Participations et créances rattachées	-	-	-	-	
- Autres titres immobilisés	2 101 340	45 880	2 055 460	2 028 048	
- Prêts	53 030	-	53 030	53 030	
- Autres Immobilisations financières	400	-	400	400	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 154 770</b>	<b>45 880</b>	<b>2 108 890</b>	<b>2 081 478</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>19 647 507</b>	<b>10 281 514</b>	<b>9 365 993</b>	<b>8 971 981</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	-	-	-	-
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	-	-	-	-
	<b>CREANCES :</b>				
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	112 716	26 582	86 134	95 362
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
	- Autres	393 293	-	393 293	453 913
	<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>506 009</b>	<b>26 582</b>	<b>479 427</b>	<b>549 275</b>
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	348 484	-	348 484	727 775
	<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>	-	-	-	-
<b>DISPONIBILITES</b>	1 473 674	-	1 473 674	1 019 774	
<b>C CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	61 146	-	61 146	62 361	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>2 389 313</b>	<b>26 582</b>	<b>2 362 731</b>	<b>2 359 184</b>	
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)</b>	-	-	-	-	
<b>P PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>	-	-	-	-	
<b>E ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)</b>	-	-	-	-	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>22 036 820</b>	<b>10 308 096</b>	<b>11 728 724</b>	<b>11 331 165</b>	

## BILAN PASSIF

### Lycée Privé LA SAGESSE VALENCIENNES

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
F O N D S  A S S O C I A T I F S	<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	-	-
	<b>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>	-	-
	<b>ECARTS DE REEVALUTION</b>	-	-
R E S E R V E S	<b>RESERVES</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	-	-
	Autres réserves	-	-
	<b>TOTAL RESERVES</b>	-	-
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	6 425 811	5 849 831	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	445 264	575 980	
<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>	<b>6 871 075</b>	<b>6 425 811</b>	
<b>Fonds propres consommables</b>	-	-	
<b>Subventions d'investissement</b>	1 385 795	971 629	
<b>PROVISION REGLEMENTEES</b>	-	-	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>(I) 8 256 871</b>	<b>7 397 441</b>	
R O U L E M E N T S	<b>FONDS REPORTES E DEDIES</b>		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
	Fonds dédiés	-	-
<b>TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>(II) -</b>	<b>-</b>	
P R O V I S I O N	<b>PROVISIONS</b>		
	Provisions pour risques	-	-
	Provisions pour charges	44 191	41 991
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>(III) 44 191</b>	<b>41 991</b>	
D E T T E S	<b>DETTES</b>		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	2 970 987	3 281 947
	Emprunts et dettes financières diverses	476	476
	<i>Avances et acomptes reçus</i>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 082	302 000
	<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-
	Dettes fiscales et sociales	65 068	55 621
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	191 879	222 647
	Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	11 170	29 041	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>(IV) 3 427 662</b>	<b>3 891 733</b>	
Ecart de conversion passif	-	-	
<b>(V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>(I + II + III + IV+V) 11 728 724</b>	<b>11 331 165</b>	

**COMPTE DE RESULTAT**  
**Lycée Privé LA SAGESSE VALENCIENNES**

01/09/2022 - 31/08/2023

Nomenclature 2020 &  
PCG

Nomenclature 2020 &  
PCG

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	0	0
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	115 826	102 687
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	1 471 983	950 532
dont parrainages	0	0
<b>Production stockée</b>	0	0
<b>Production immobilisée</b>	6 302	0
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 286 743	1 826 332
Vers Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Res Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	0	0
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provis</b>	57 068	41 533
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	0	0
<b>Autres produits</b>	9 749	3 174
<b>TOTAL I</b>	<b>2 947 672</b>	<b>2 924 259</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	33 369	38 458
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	981 178	871 914
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	67 067	83 380
Salaires et traitements	763 780	716 252
Charges sociales	289 501	270 537
Dotations aux amortissements des immobilisations	425 087	311 432
Dotations aux provisions	44 191	41 991
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	42 090	571
<b>TOTAL II</b>	<b>2 646 263</b>	<b>2 334 536</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>301 409</b>	<b>589 723</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	5 939	3 904
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	27 412	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>33 350</b>	<b>3 904</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	73 292
Intérêts et charges assimilées	38 109	40 283
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>38 109</b>	<b>113 575</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-4 758</b>	<b>-109 670</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>296 650</b>	<b>480 053</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	61 947	19 752

Sur opérations en capital	92 201	97 194
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>154 148</b>	<b>116 946</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	4 992	180
Sur opérations en capital	0	20 839
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
<b>TOTAL VI</b>	<b>4 992</b>	<b>21 019</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>149 156</b>	<b>95 927</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>542</b>	<b>0</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>3 135 170</b>	<b>3 045 109</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 689 906</b>	<b>2 469 129</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>445 265</b>	<b>575 980</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## I. Informations générales

### 1- Identification de l'OGEC, objet social, activités, moyen mis en œuvre

Identification : OGEC Lycée La Sagesse sise à Valenciennes, 40 rue de Mons.

Siret : 783.863.368.00016

Date de création : 01/12/1960

Objet social : L'OGEC a pour objet, dans le respect du droit français d'une part, du statut de l'Enseignement catholique en France, des décisions du Comité national de l'Enseignement catholique, des accords conclus en son sein d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente.

L'OGEC La Sagesse gère les établissements suivants :

- Lycée Privé La Sagesse
- Centre de formation La Sagesse

Conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement catholique, l'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissements ; il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement catholique. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé.

L'OGEC peut se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation, y compris la formation en apprentissage et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal.

Nature et périmètre des activités réalisées

Activités Pédagogiques	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Lycée G. et T.	14	350
Lycée P.	13	378
Post Bac	8	155
Centre de formation AREP	4	50
Centre de formation UFA	5	80

Moyens mis en œuvre :

- Personnel enseignant mis à disposition par l'Etat : 93
- Personnel salarié OGEC : 24.96 ETP (Equivalent Temps Plein)
- Locaux scolaires : l'entièreté des locaux est propriété de l'OGEC, comptant 9 bâtiments, pour une superficie totale d'environ 7000 m<sup>2</sup>.

### 2- Faits marquants de l'exercice

- Arrivée de Madame Stéphanie MALICET, nouvelle Cheffe d'établissement.
- Ouverture aux élèves du nouveau bâtiment au 01/09/2022.
- Le projet d'immobilisation en-cours du nouveau bâtiment a été activé par lot sur l'exercice au 01/09/2022.

- Restructuration complète du centre de formation suite aux démissions de Madame Hélène MARTIN (Responsable Centre), Madame Manon MASCLEF (secrétaire Centre de formation), Madame Martine DUTHOIT (secrétaire Centre de formation) et Monsieur Geoffrey CUISSET (Surveillant CF).
- Arrivée de Madame Anne SULLI au poste de Chargé de relation et développement.
- Départ de Madame Marie-Claude BRABANT, Surveillante Lycée
- Arrivées de Madame Aurore NOWAK et Monsieur Hugo METE, Surveillants

### **3- Evénements postérieurs à la Clôture**

- Arrivée de Madame Linda WIBAUT au poste de Secrétaire Centre de formation.
- Accord de la commission de sécurité pour l'ouverture et l'utilisation de la salle 300 (ancienne salle de cantine)

## **II. Principes, règles et méthodes comptables**

### **1- Durée et dates de l'exercice comptable**

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

### **2- Référentiel comptable**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la FNOGEC (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement Catholique) et en appliquant les nouveaux règlements ANC n°2022.01 et 2022.02 impliquant un changement de nomenclature pour l'enseignement catholique (traitement du solde de la taxe d'apprentissage et des financements de l'apprentissage reçus par les CFA).

### **3- Dérogations aux principes et méthodes comptables**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **III. Notes sur le Bilan**

### **1- Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (Annexe I).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Il n'a pas été pratiqué de réévaluation des immobilisations ni d'amortissements pour dépréciation sur l'exercice 2022/2023.

#### Taux d'amortissement habituellement pratiqués

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipement de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (Annexe II).

## 2- Dépréciations d'éléments d'actifs

Les dépréciations relatives aux créances clients et usagers sont comptabilisées pour leur montant réel.

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (Annexe III).

## 3- Echéance des créances et des dettes

Un état des créances et dettes ventilées par échéance est joint (Annexe IV).

En application du plan comptable général (art. 833-9 pour l'état des échéances des créances et art. 833-13 pour les dettes), les créances sont ventilées en 2 catégories (moins d'un an et plus d'un an) tandis que les dettes sont ventilées en 3 catégories (moins d'un an ; d'un an à cinq ans ; plus de 5 ans)

#### **4- Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Un tableau des valeurs mobilières de placement est joint (Annexe V). Il fait état, par catégorie de titres, des différences d'évaluation entre la valeur historique et la valeur de marché.

En cas de moins-value latente (correspondant à une valeur historique supérieure à la valeur de marché), une dépréciation est constatée. La variation des dépréciations des valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice figure dans le tableau des mouvements des dépréciations (Annexe III).

#### **5- Fonds propres**

Un tableau de variation des fonds propres est joint (Annexe VI).

#### **6- Subventions d'investissement**

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints (Annexe VII).

#### **7- Provisions**

Un tableau des mouvements des provisions est joint (Annexe VIII).

#### **8- Fonds dédiés**

L'association n'est pas concernée par les fonds dédiés.

### **IV. Notes sur le Compte de résultat**

#### **1- Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations**

La méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations est l'appel de cotisation (la facturation).

Les opérations pour le compte de tiers sont prévues par le plan comptable général.

L'OGEC est mandataire de l'APEL : les cotisations collectées puis reversées sont comptabilisées dans un compte de tiers, sans impact sur le résultat.

#### **2- Informations sur les concours publics et les subventions**

Un tableau de détail des concours publics et subventions est joint (Annexe XI).

### 3- Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire global de l'OGEC est de 2 947 672 euros, réparti de la façon suivante :

- Pour Le Lycée :
  - Ventes de biens (tablettes, tenue professionnelle.....) = 115 826 euros
  - Ventes de prestation de service (scolarité familles) = 618 943 euros
  - Concours publics = 1 224 511 euros
  - Autres (restauration, autres subventions...) = 334 762 euros
  
- Pour le centre de formation :
  - Formation AREP = 112 403 euros
  - Formation UFA = 541 227 euros

### 4- Effectif employé pendant l'exercice

L'effectif employé au cours de l'exercice est de 24.96 ETP avec une moyenne annuelle de 47 salariés répartis comme suit :

	Cadres	ETAM	Employés / ouvriers	Total
Effectif moyen annuel	28	6	13	47
Hommes	5	2	3	10
Femmes	23	4	10	37
CDI	7	6	13	26
CDD	21	0	0	21
Temps complet	3	3	9	15
Temps partiel	25	3	4	32

Au 31 août 2023, l'effectif était de 27 personnes réparti de la façon suivante :

	Cadres	ETAM	Employés / ouvriers	Total
Effectif au 31/08/2022	7	6	14	27
Hommes	1	2	3	6
Femmes	6	4	11	21
CDI	7	6	14	27
CDD	0	0	0	0
Temps complet	3	3	10	16
Temps partiel	4	3	4	11

### 5- Rémunération des Dirigeants

Au titre de l'exercice, l'Ogec n'a versé à ses dirigeants aucunes rémunérations.

## 6- Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice, l'Ogec a versé à son commissaire aux comptes 11.476 euros TTC d'honoraires.

## 7- Rattachement des charges et des produits à l'exercice

A la clôture de l'exercice, des charges et des produits ne concernant pas l'exercice ont été constatés pour :

- Charges constatées d'avance = 61 146 euros représentant principalement des achats de fournitures pour la rentrée suivante et les contrats de maintenance / abonnement.
- Produits constatés d'avance = 11 170 euros qui correspondent aux avances de scolarité/IPAD pour l'année 2022/2023.

A l'inverse des créances et des dettes ont été constatées pour :

- Créances familles/apprenants = 112 716 euros correspondant essentiellement aux règlements attendus du CFA pour les apprenants en contrat d'apprentissage dans notre UFA.
- Dettes fournisseurs = 188 082 euros représentant principalement les factures fournisseurs du chantier d'extension établies au 31/08/23 et réglées en septembre et octobre 2023
- Dettes fiscales et sociales = 65 068 euros dont environ 37 K euros de dettes sociales et 28 K euros de dettes fiscales (taxe foncière)

A noter que les produits à recevoir sont composés essentiellement des subventions d'investissement à recevoir pour 173 K€ et les charges à payer se composent à hauteur de 0 K€.

## 8- Charges et produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 154 148 € :

- 74 332 € correspondant aux quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat
- 17 869 € correspondant à la taxe d'apprentissage affectée à l'amortissement des immobilisations subventionnées.
- 48 144 € correspondant principalement à l'annulation d'un avoir à établir au CFA sur l'exercice 21/22
- 13 803 € correspondant à des produits exceptionnels sur opération de gestion :
- 2,4 K€ de contributions volontaires exceptionnelles reçues des familles
- 10,2 K€ de produits exceptionnels sur exercices antérieurs
- 1,2 K€ de produits exceptionnels (vente de matériel...)

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 5 K€ euros.

## V. Autres Informations

### 1- Informations sur les transactions avec les contreparties

Aucunes transactions avec les contreparties au cours de l'exercice 2022/2023.

## **2- Engagements financiers donnés et reçus**

Aucuns engagements financiers donnés et/ou reçus au cours de l'exercice 2022/2023.

## **3- Engagements pris en matière de Crédit-bail**

Le tableau des engagements pris en matière de crédit-bail est joint (annexe X).

Les engagements pris en matière de crédit-bail au cours de l'exercice sont :

- IPAD 22/23 – sur 36 mois
- Défibrillateur – sur 60 mois

Les engagements pris en matière de crédit-bail antérieurement à l'exercice sont :

- IPAD 20/21 – sur 36 mois
- Copieur RISO NB/Couleurs – sur 73 trimestres
- IPAD 21/22 – sur 36 mois

## **4- Contributions volontaires en nature**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel.

A la date de clôture, l'association bénéficie de contributions en travail : le bénévolat. Il s'agit des temps passés par le conseil d'administration au sein de la structure.

La valorisation de ces heures n'étant pas significative, la structure a décidé de ne pas comptabiliser cette contribution. »



# Tableaux

1 – Mouvements des Immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)							
IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice avec règlement ANC 2018-06	Augmentations (acquisitions et apports)	Augmentations (par réévaluation)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements de poste à poste	Valeur d'origine des immobilisations réévaluées
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
	Autres immobilisations incorporelles	97 844					97 844
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	<b>TOTAL I</b>	<b>97 844</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97 844</b>
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)		25 018				25 018
	Constructions	Sur sol propre	8 414 759	4 991 711			13 406 470
		Sur sol d'autrui					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 725 982	21 975			1 747 957	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements	10 715				10 715
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau et informatique	1 951 813	81 736			2 033 549
		Mobilier					
		Cheptel et immobilisations corporelles diverses					
	Immobilisations corporelles en cours	4 512 151		4 361 677		150 474	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		20 710			20 710	
Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés							
<b>TOTAL II</b>	<b>16 615 420</b>	<b>5 141 150</b>	<b>4 361 677</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 394 893</b>	
FINANCIERES	Participations et créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	2 101 340				2 101 340	
	Prêts et autres immobilisations financières	53 030				53 030	
	Autres immobilisations financières	400				400	
	<b>TOTAL III</b>	<b>2 154 770</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 154 770</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>18 868 034</b>	<b>5 141 150</b>	<b>4 361 677</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 647 507</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements de poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	Amortissements supplémentaires sur immobilisations réévaluées
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
	Autres immobilisations incorporelles	94 859	886			95 745	
	<b>TOTAL I</b>	<b>94 859</b>	<b>886</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>95 745</b>	<b>0</b>
CORPORELLES	Agencements et aménagements de terrains	0	1 251			1 251	
	Constructions	Sur sol propre	6 214 286	335 914	0	6 550 200	
		Sur sol d'autrui					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 581 755	58 484		1 640 239	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements	9 550	1 165		10 715	
		Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique	1 922 311	15 172		1 937 483		
	Mobilier						
	Cheptel et immobilisations corporelles diverses						
	<b>TOTAL II</b>	<b>9 727 902</b>	<b>411 986</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 139 888</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		<b>9 822 761</b>	<b>412 872</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 235 633</b>	<b>0</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)						
OBJET DES DEPRECIATIONS			Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
<b>DEPRECIATIONS</b>	Immobilisations :	• Incorporelles	0	0	0	0
		• Corporelles	0	0	0	0
		• Financières	73 292	0	27 412	45 880
	Stocks et en-cours		0	0	0	0
	Créances clients et usagers (familles, élèves)		23 110	12 216	8 744	26 582
	Autres créances		0	0	0	0
	Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
<b>TOTAL</b>			<b>96 402</b>	<b>12 216</b>	<b>36 156</b>	<b>72 462</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISES</b>	d'exploitation			12 216	8 744	
	financières				27 412	
	exceptionnelles					

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SÛRETÉS RÉELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)					
CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE			
		≤ 1 an	> 1 an		
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>					
Créances rattachées à des participations					
Prêts	53 030	2 910	50 120		
Autres immobilisations financières	400		400		
<b>Sous-total créances de l'actif immobilisé</b>	<b>53 430</b>	<b>2 910</b>	<b>50 520</b>		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	112 716	112 716			
Créances reçues par legs et donations					
Créances sociales et fiscales	20 361	20 361			
Autres créances (à détailler si besoin)	372 932	372 932			
<b>Sous-total créances de l'actif circulant</b>	<b>506 009</b>	<b>506 009</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>559 439</b>	<b>508 919</b>	<b>50 520</b>		
DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE			Montant des SÛRETÉS RÉELLES consenties (en €)
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 971 463	280 556	1 148 907	1 542 000	
Emprunts et dettes financières divers					
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>2 971 463</b>	<b>280 556</b>	<b>1 148 907</b>	<b>1 542 000</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs	188 082	188 082			
Dettes des legs et donations					
Dettes fiscales et sociales	65 068	65 068			
Dettes sur immobilisations					
Autres dettes	191 879	191 879			
<b>Sous-total autres dettes</b>	<b>445 029</b>	<b>445 029</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 416 492</b>	<b>725 585</b>	<b>1 148 907</b>	<b>1 542 000</b>	<b>0</b>

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (TABLEAU V)												
(en €)	à la clôture (31/08/N)						à la clôture précédente (31/08/N-1)					
Type de titre	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente

<b>Variation des fonds propres</b>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	5 849 831	575 980			6 425 811
Excédent ou déficit de l'exercice	575 980	-575 980	445 264		445 264
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>6 425 811</b>	<b>0</b>	<b>445 264</b>	<b>0</b>	<b>6 871 075</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	971 629		444 638	30 471	1 385 796
Provisions réglementées					
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>7 397 440</b>	<b>0</b>	<b>889 902</b>	<b>30 471</b>	<b>8 256 871</b>

TABLEAUX DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (TABLEAUX VII)					
TABLEAU DE VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Augmentations	Diminutions	
<b>Montant nominal :</b>					
Subventions affectées à des biens non renouvelables		2 103 723	528 420	83 782	2 548 361
Subventions affectées à des biens renouvelables					
<b>TOTAL</b>		<b>2 103 723</b>	<b>528 420</b>	<b>83 782</b>	<b>2 548 361</b>
<b>Quotes-parts virées au résultat :</b>					
Subventions affectées à des biens non renouvelables					
Subventions affectées à des biens renouvelables		1 132 094	92 201	61 730	1 162 565
<b>TOTAL</b>		<b>1 132 094</b>	<b>92 201</b>	<b>61 730</b>	<b>1 162 565</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VIII)						
OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS	Risques					
	Pensions et obligations similaires	41 991	44 191		41 991	44 191
	Gros entretien					
	Autres provisions pour charges					
	<b>TOTAL</b>	<b>41 991</b>	<b>44 191</b>	<b>0</b>	<b>41 991</b>	<b>44 191</b>
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation		44 191		41 991	
	financières					
	exceptionnelles					

TABLEAU DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL (TABLEAU X)							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	cumulées	
612200	6 224	14 200	6 462	18 189	0	38 851	0
612205	26 409	79 227	0	0	0	79 227	1
612206	28 849	57 698	28 849	0	0	86 548	804
612207	27 129	27 129	27 129	27 129	0	81 387	804
612208	235	235	706	2 587	0	3 528	0
<b>TOTAL</b>	<b>88 846</b>	<b>178 489</b>	<b>63 146</b>	<b>47 905</b>	<b>0</b>	<b>289 541</b>	<b>1 609</b>

## 11 – Concours publics et subventions

TABLEAU DE DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS (TABLEAU XI)		
Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	5 234	8 202
Aides au développement des compétences	-73	5 174
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	0	21 396
Financement des formations par apprentissage	0	525 436
Forfaits d'externat	1 224 511	1 222 732
<i>dont forfait Etat</i>	488 213	496 628
<i>dont forfait Région</i>	736 298	726 104
<i>dont forfait Département</i>	0	0
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	0	0
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-3 738	23 561
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	0	0
Autres concours publics	0	0
<b>Sous-total concours publics</b>	<b>1 225 934</b>	<b>1 806 501</b>
Subventions État	2 790	682
Subventions Région	19 283	16 653
Subventions Département	3 334	2 497
Subventions Communes et groupements de communes	0	0
Autres subventions d'exploitation	0	0
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>	0	0
<i>dont autres subventions (à détailler)</i>	0	0
Solde taxe d'apprentissage	35 402	0
<b>Sous-total subventions d'exploitation</b>	<b>60 808</b>	<b>19 831</b>
<b>Total concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>1 286 742</b>	<b>1 826 332</b>